

Agir en citoyens

A Nantes le 13 juin 2008

## Les réformes de l'école

### *Une soirée information débat à Ligné*

Alors que le ministre de l'éducation multiplie les réformes, enseignants et parents d'élèves s'interrogent, voire s'inquiètent au sujet de l'avenir et de la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves.

Quel enseignement pour les générations futures ? Quelle politique pour l'éducation nationale ? Quels projets de société ? Autant de questions et d'enjeux peu ou insuffisamment relayés par les médias et qui rendent souvent difficile une compréhension claire de l'avenir éducatif de nos enfants.

Pour répondre à ces interrogations, une soirée d'information et de débat se déroulera le jeudi 19 juin à partir de 20 heures, salle du Préambule de Ligné, en présence de représentants de l'éducation, de mouvements complémentaires de l'école publique FAL-Francas-CEMEA-PEP, de représentants syndicaux, de parents d'élèves FCPE et d'élus de collectivités locales et territoriales dont Michel Ménard, député de la circonscription.

Toutes les personnes intéressées par la thématique sont invitées à participer à cette soirée.

La soirée sera animée par Patrick Mauriéras Directeur général adjoint de la FAL44

Seront présents pour

La FAL, Catherine Lebreton vice-présidente ; Natalie Vrigneau responsable de l'éducation

Les CEMEA, Jérôme Deniaud président

Les Francas, Maryvonne Dupuis vice présidente

Les PEP, Florence Prost vice-présidente et Odile Phierart chargée de mission jeunesse

La FCPE, Christiane Allain présidente Départementale et secrétaire générale de la FCPE nationale

L'ICEM, François Le Ménahèze responsable national

Participeront également des représentants de l'IUFM de Nantes, du SNUIPP et de l'UNSA

Ainsi que

Maurice Perrion Maire de Ligné et Conseiller Général

Michel Ménard Député et Conseiller Général

Agir en citoyens

Fédération des Amicales Laïques 44

9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES cedex 1

tél : 02.51.86.33. 12 - fax : 02.51.86.33.29

courriel: [communication@fal44.org](mailto:communication@fal44.org) - site internet : [www.fal44.org](http://www.fal44.org)

Association reconnue d'utilité publique par le décret n°2822 du 18 mars 1953